



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

22 décembre 2017

Conseillers en investissements financiers : l'AMF publie un rapport sur leur activité pour l'année 2016

Dans le cadre de son suivi des conseillers en investissements financiers (CIF), l'Autorité des marchés financiers (AMF) collecte, depuis 3 ans, des informations quantitatives et qualitatives sur leur activité et réalise une synthèse des données ainsi recueillies.

Le panorama des CIF

Le rapport fait apparaître une augmentation de 18% du chiffre d'affaires total déclaré par les CIF par rapport à 2015, qui s'élève à 2,6 milliards d'euros pour 2016 (dont 30% au titre des activités relevant spécifiquement du conseil en investissements financiers) contre 2,2 milliards pour l'année précédente.

L'AMF note par ailleurs une forte concentration de l'activité des CIF : 50 CIF sur les 4682 déclarés concentrent 49% du chiffre d'affaires total.

Les métiers exercés et leurs spécificités

En fonction de l'activité globale exercée, les cabinets ont déclaré à l'AMF à quelle famille de métiers ils considéraient appartenir suivant que leur activité principale est le conseil en gestion de patrimoine, le conseil en haut de bilan ou le conseil à destination des investisseurs institutionnels et des sociétés de gestion.

Ce document présente pour chaque famille de métiers :

- le niveau d'activité des acteurs et leur représentation de l'activité CIF ;
- la concentration de l'activité par acteur ;
- la structure de rémunération ;
- les prestations fournies.

En savoir plus

- ▾ Les données d'activité 2016 des conseillers en investissements financiers

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

SUPPORT ÉVÈNEMENT

CONFORMITÉ

12 avril 2022

22e Journée de formation des RCCI et des RCSI : vidéos des interventions de la matinée



TABLEAU DES INVESTISSEURS PARTICULIERS

ACTIONS

13 octobre 2021

Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs n°4 - Octobre 2021



TABLEAU DES INVESTISSEURS PARTICULIERS

ACTIONS

12 juillet 2021

Tableau de bord des investisseurs particuliers actifs N°3 - Juillet 2021



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02